



ORGANISATION PERISCOLAIRE

A compter du 16/01/2023 :

1) MIDI : ORGANISATION PORTEE SOUS LA SEULE RESPONSABILITE COMMUNALE

Inscriptions : **Au plus tard le vendredi 17h00 pour la semaine suivante**

- Dossier d'inscription joint. A renvoyer par mail : mairie@chatillonsaintjean.fr ou dépôt au secrétariat.

NB : Pour ceux qui avaient répondu aux dossiers de renseignement communiqué par la mairie, seule la fiche d'inscription sera nécessaire.

- La liste des personnes inscrites sera communiquée aux directrices chaque vendredi pour la semaine suivante complète.

Tout enfant non inscrit et/ou n'ayant pas rempli la fiche de renseignement et/ou la fiche sanitaire ne pourra pas être pris en charge.

Lieu : Salle Daniel Ardin. Les enfants seront accompagnés par les agents communaux.

Repas : Repas à la charge des familles. Deux micro-ondes restent à disposition.

Surveillance : Maternelle (11h45/13h20) : 2 ATSEM

Primaire (12h/13h30): 2 agents communaux.

Coût : Gratuit

En cas de questions, adressez-vous à : mairie@chatillonsaintjean.fr ou adjoint1@chatillonsaintjean.fr

2) GARDERIE MATIN/SOIR : ORGANISATION PROPOSEE PAR L'APAE SOUS SA RESPONSABILITE ET LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DE CHAQUE PARENT

Sous réserve qu'il y ait suffisamment de bénévoles pour surveiller Elle peut donc être stoppée à tout moment en cas de manque de bénévoles.

Horaires : *Horaires: matin : 7h30-8h20 / soir : 16h15-18h30 (18h le vendredi)*

Inscription : -Tableau en ligne : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/15-JBK3L2r29hFWcAEixa1n-HCAuAOwQaX-2HPnyiPmA/edit#gid=0>

La liste des inscrits sera transmise par l'APAE aux directrices chaque avant chaque lundi.

Lieu : Salle Daniel Ardin mise à disposition par la commune. Les enfants seront récupérés par les parents bénévoles et accompagnés jusqu'à la salle.

Goûter : A fournir par les familles dans le sac des enfants.

Surveillance : Parents volontaires/bénévoles

Coût : Gratuit

Responsabilité : En cas d'incident lié à la surveillance des enfants, la responsabilité civile des parents responsables pourrait être engagée au même titre que dans la vie personnelle.

En cas de questions, vous pouvez adresser un mail à : parentschatillon@hotmail.com

Cette solution ne peut fonctionner que si toutes les familles concernées parviennent à se porter volontaire au moins une fois sur les prochaines semaines.

Un point sera fait chaque vendredi pour vérifier s'il y a assez de parents bénévoles inscrits pour la semaine suivante. Si ce n'est pas le cas, chacun devra trouver une solution personnelle pour garder ses enfants.